

Service juridique

 **Christian Tappenbeck**
responsable du service juridique

En décembre 2017, le Tribunal fédéral, dans un arrêt très remarqué, a rejeté un recours visant l'interdiction des sonneries de cloches dans la paroisse réformée zurichoise de Wädenswil. Ce déroulement réjouissant illustre deux éléments qui ont marqué l'activité du service juridique durant l'année 2017: les procédures de recours et l'engagement en faveur de la mission publique de l'Eglise nationale. La tendance à engager des recours a également touché l'Eglise, de sorte que le service juridique a de nouveau eu à traiter différents litiges juridiques. Les recours ont principalement porté sur des ques-

tions en rapport avec des confirmations, mais le service juridique a aussi préparé à l'intention de la commission des recours une prise de position sur un refus d'admission de la plaignante à la formation diaconale. S'agissant de l'engagement public de l'Eglise nationale, le service juridique s'est consacré à cette question en particulier dans le cadre de sa participation à l'élaboration de textes juridiques cantonaux (surtout l'ordonnance sur les Eglises nationales et l'ordonnance sur l'examen d'Etat). La révision de la législation cantonale sur les Eglises nationales entraîne en outre des questions complexes de droit ecclésiastique par rapport à la mise en œuvre.

— Suite à la page 18 —

Chancellerie

Ma journée d'apprentie à la Chancellerie de l'Eglise

 **Alena Lea Bucher**
Apprentie employée de commerce

J'apprécie mon trajet au travail: je me promène le long de l'Aar en écoutant ma musique. C'est une bonne façon de démarrer la journée. Comme j'arrive avant l'heure, tous mes collègues ne sont pas encore là. Les personnes présentes me saluent joyeusement. Je me sens la bienvenue. Une fois à mon poste, je passe tout d'abord en revue mon courrier électronique. J'y réponds et je règle quelques tâches plus accessoires comme mettre à jour le tableau de mes moyennes scolaires ou prendre connaissance des nouvelles sur l'intranet. Mon formateur Adrian Hauser arrive à 8 heures. Il est le responsable d'ENSEMBLE et m'informe du déroulement de la journée si je ne suis pas encore au courant. Ensuite je cherche souvent des photos pour le prochain magazine dans différentes banques de données ou j'aide à rédiger des textes. Mais ce que je préfère c'est écrire ou prendre des photos moi-même. Je trouve passionnant de découvrir ainsi le journalisme et d'avoir l'occasion d'améliorer mon style rédactionnel. J'ai aussi déjà pu assister à des interviews et en réaliser une moi-même. Ma journée est aussi captivante que variée. Les langues étrangères ne sont pas en reste. Le courrier électronique ou les réunions avec Nathalie Ogi, notre journaliste de Lausanne, me permettent de parfaire mon français. A côté de ces quelques travaux, je règle les tâches administratives de la rédaction et je me fais une bonne idée du rôle de la Chancellerie comme plaque tournante des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Je partage mon bureau avec deux autres collaboratrices de la Chancellerie et nous nous entendons bien. En tout cas, je peux toujours compter sur le soutien de mes collègues. Mon séjour à la Chancellerie est dans l'ensemble très intéressant et instructif. Je me sens bien dans ce service. ■

Chancellerie de l'Eglise

Chancelier

Daniel Inäbnit
Christian R. Tappenbeck (suppléant)

Service de la chancellerie

Ursula Furter
Käthy Buntschu (jusqu'au 30 juin 2017),
Nadine Röthlisberger (à partir du
1^{er} août 2017), Barbara Trachsel

Service de la communication

Hans Martin Schaer (responsable)
Bertrand Baumann (responsable
communication francophone)
Adrian Hauser (rédacteur
responsable ENSEMBLE)
Nicolas Meyer (rédacteur ENSEMBLE
jusqu'au 30 avril 2017), Nathalie Ogi,
(rédactrice ENSEMBLE à partir du
1^{er} mai 2017), Doria Bigler,
Karin Freiburghaus, Silvia Fueter,
Heidi Hänni

Service juridique

Christian R. Tappenbeck (responsable)
Roger Juillerat, Anja Schöpfer
(jusqu'au 31 août 2017),
Ursula Sutter-Schärer,
Nicole Schrepfer

Service de traduction

Bertrand Baumann (responsable)
Nadya Rohrbach (à partir du
1^{er} juillet 2017), Doria Bigler
(coordination)

Un autre projet de révision qui a beaucoup occupé le service juridique concerne la nouvelle Constitution de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse. Il est prévu de créer une communion d'Eglises sous le nom d'«Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS)». Plusieurs demandes des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont été prises en compte dans le projet de constitution, comme l'inscription du principe de subsidiarité, la délimitation du pouvoir de représentation de l'EERS aux niveaux international et national, ou encore la décision

de ne pas inscrire la formation initiale et continue comme domaine d'activité de l'EERS. Compte tenu des prises de position enregistrées jusqu'à présent, il faut s'attendre en particulier à ce que l'organisation de la présidence de l'EERS fasse débat.

Les QFP du service juridique (www.refbejuso.ch → Publications → QFP Droit) ont été favorablement accueillies et complétées durant la période sous revue. Le nombre de demandes émanant des paroisses a de nouveau augmenté en 2017. Les questions abordées, qui concernent différents

domaines juridiques et se révèlent parfois assez complexes, doivent être traitées en plus des tâches habituelles du service juridique en tant que service de la direction. Ces dernières sont elles aussi très diversifiées: elles vont de l'adaptation d'actes législatifs ecclésiastiques (p. ex. dans le contexte de la nouvelle «Conférence Diaconie Suisse») à la protection juridique du slogan de la Vision, en passant par des prises de position ecclésiastiques (p. ex. sur la responsabilité hospitalière ou sur la péréquation financière pour les Eglises soleuroises). ■

Service de la communication et de traduction

 **Hans Martin Schaer**
responsable du service de la communication
Bertrand Baumann
responsable du service de traduction

La mise en œuvre des objectifs de législation Vision Eglise 21 et Jubilé de la Réforme a permis de vivre des événements uniques et parfois merveilleux, mais elle a aussi occasionné du travail qui est venu s'ajouter aux tâches habituelles. Si la saison estivale n'avait pas été aussi calme, il aurait notamment été impossible d'assumer les travaux engendrés par la préparation des publications pour Deux points 21 et le site internet eglise21.refbejuso.ch. La surcharge chronique du service de traduction évoquée dans le précédent rapport a trouvé une ébauche de solution provisoire par l'implication ponctuelle d'une traductrice professionnelle. Ce renfort a été plus que bienvenu pour faire face à un afflux de mandats partiellement imprévus notamment durant le deuxième semestre. Son mandat a été prolongé en fin d'année notamment pour permettre au service d'affronter le surplus de textes attendus dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les Eglises nationales. Le départ de Nicolas Meyer à la rédaction de Réformés a débouché sur l'engagement de Nathalie Ogi qui a repris la rédac-

tion francophone d'ENSEMBLE et les apports de l'arrondissement pour le site internet Refbejuso et la newsletter hebdomadaire. Le courant normal des tâches de la communication francophone a été assuré et il s'est agi surtout de consolider les projets développés au cours de l'année notamment les applications web visitedeglise.ch et les pages bénévolat du site internet Refbejuso. Les critiques à l'encontre du site web de Refbejuso se sont accrues durant l'année sous revue. Le site internet refbejuso.ch a été conçu en 2008. Grâce à des mises à jour régulières, il est techniquement toujours actuel. Par exemple, une interface spéciale permet également son utilisation sur des appareils mobiles. En revanche, sa structure, son contenu et son design sont démodés et ne satisfont plus vraiment aux exigences modernes de la communication en ligne. L'énorme volume d'informations est mis à disposition sans orientation ni communication émotionnelle. Le site tel qu'il est structuré reflète en grande partie la structure de l'organisation et donne ainsi l'impression qu'il s'adresse exclusivement à des initiés. La décentralisation des responsabilités pour les contenus se fait au détriment de l'unité de la présentation et de la vue d'ensemble.

Aussi le Conseil synodal a-t-il décidé d'élaborer une stratégie pour la créa-

tion d'un nouveau site internet. Les travaux ont été lancés à fin 2017 et il est rapidement apparu qu'au-delà des questions de structure et de contenu, il faudrait aussi clarifier des aspects organisationnels. Le Synode aura l'occasion de s'exprimer sur la stratégie et les moyens financiers nécessaires. Parmi les sujets abordés lors du Synode d'été 2017 figurait le magazine des collaboratrices et collaborateurs ENSEMBLE. Outre la reconnaissance de la réussite du lancement, la principale question soulevée a été de savoir si cet imprimé répondait aux besoins des différents groupes cibles. Le Conseil synodal a été chargé de clarifier cette question en mettant sur pied un groupe de réflexion représentatif. La présence œcuménique au salon MariNatal et à la BEA a aussi été très réjouissante. Pour la foire populaire de la BEA, l'accent a été mis sur l'animation et l'encadrement du stand. Les collaboratrices et collaborateurs en contact direct avec le public ont été recrutés et formés de manière ciblée. Ce qui leur a permis d'attirer davantage de jeunes gens et de familles. Outre l'information, le jeu et la détente, un besoin de discussions plus intenses se fait également ressentir. Les pasteurs et pasteurs et les diaconesses ont accompli en l'occurrence un travail remarquable. ■